

A conserver

2019 -
2020

LIVRET D'ACCUEIL



*Groupe Scolaire
Jean Peyroulet
Mairie de Sauvagnon
Tél. : 05.59.33.11.91
Fax : 05.59.33.32.70
E.Mail :
mairie@sauvagnon.fr
Site internet :
www.sauvagnon.fr*



Ce livret d'accueil vous est fourni car votre enfant est nouvellement scolarisé au Groupe Scolaire Jean Peyroulet de Sauvagnon. Celui-ci comprend une école maternelle et une école élémentaire. Il existe une section bilingue occitan que les enfants peuvent intégrer en maternelle.

Tous les services périscolaires sont municipaux.

Ce livret a un but d'information, il est conçu par la mairie en collaboration avec les enseignants, et **il est également consultable sur le site internet municipal : www.sauvagnon.fr**

SOMMAIRE

- Mot du Maire et de la Commission Scolaire
- Enseignants et effectifs
- Personnel Municipal
- Horaires de l'école
- Services Périscolaires
 - Restaurant scolaire
 - Garderie et Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE)
 - Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
- Social
- Développement durable
- Budget municipal affecté à l'école en 2019
- Charte du Parent Conducteur Responsable
- Sports - Loisirs – Culture

MOT DU MAIRE

Très **entretenu** et « **choyé** », dans son environnement **privilegié**, équipé et maillé, notre groupe scolaire, **fier** de son self et de la confection locale et bio de ses repas, constitue l'âme **forte et dynamique** de notre **village**.

La **communauté éducative** toujours en **concertation** entre les enseignants, les parents d'élèves, la Mairie, les élèves... donne aux enfants les meilleures conditions d'un enseignement complet et toujours ouvert vers son riche environnement.

Bonne année scolaire 2019/2020.

Le Maire, Jean-Pierre PEYS



MOT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Seuls changement pour cette rentrée 2019 : ouverture d'une nouvelle classe bilingue Occitan et l'accueil des enfants de Caubios-Loos dans notre Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les projets collaboratifs se poursuivront cette année : lutte contre le harcèlement scolaire, contre le gaspillage alimentaire et toujours le maintien de concertations pour que l'école reste le lieu social nécessaire à notre village.

Bonne rentrée à tous.

Mme Karine LAPLACE-NOBLE, Maire Adjointe
k.laplace@sauvagnon.fr

M. Jean-Michel PEYROULET, Conseiller Municipal
Mme Gaëlle CAPDEVILLE, Conseillère Municipale
M. Julien PARGADE, Conseiller Municipal

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Maternelle : 05.59.33.35.21 FAX : 05 59.33.35.23
ce.0641382e@ac-bordeaux.fr

IA Pau – Circonscription Pau-Ouest – Mme Goulas – 05.59.82.22.45

Directrice : Madame HIALÉ-GUILHAMOU Céline

Possibilité de rendez-vous

Mme BAREGE Christine	Petits	28 élèves
Mme HIALE-GUILHAMOU Céline	Moyens/Grands	27 élèves
Mme BAREILLES Corinne	Moyens/Grands	27 élèves
Mme ALBERT/Mme RUPERD <i>(Français/Occitan)</i>	Petits /Moyens/Grands	21 élèves
Mme ALBERT/Mme RUPERD <i>(Français/Occitan)</i>	Petits/Moyens/Grands	20 élèves

Soit 123 élèves

ENSEIGNANTS ET EFFECTIFS

Ecole Élémentaire : 05.59.33.35.20 FAX : 05 59.33.35.23

sauvagnon.64ecoles@wanadoo.fr

IA Pau – Circonscription Pau-Ouest – Mme Goulas – 05.59.82.22.45

Directeur : Monsieur BRIGNONE Didier

Possibilité de rendez-vous



Mme PUJOL Nadine	CP	24 élèves
Mme ABADIE Véronique	CP	13 élèves
	CE1	11 élèves
Mme BERGES Rébecca/Mme JOLY Fanny	CE1	26 élèves
M. BRIGNONE Didier/Mme HONTABAT Audrey	CE2	25 élèves
Mme CAZENAVE Nathalie	CE2	14 élèves
	CM1	8 élèves
Mme NEVEU Martine	CM1	25 élèves
Mme HAURET Agnès	CM2	22 élèves
M. BOUCHET Fabrice	CM2	22 élèves
Mme MASSEILLOU Emma/Mme SANGLAR Laure	OCCITAN	15 élèves
	(10 CP, 1 CM1, 4 CM2)	
Mme MASSEILLOU Emma/Mme SANGLAR Laure	OCCITAN	14 élèves
	(6 CE1, 8 CE2)	

Soit 219 élèves

PERSONNEL MUNICIPAL

AFFECTE AU GROUPE SCOLAIRE

Groupe Scolaire Maternelle :

Ce personnel est chargé de l'assistance aux enseignants et de la propreté des locaux

° LAGREZE Sandra : ASEM Principal 2 ^{ème} classe	Classe OCCITAN 1 } Mme RUPERD - Occitan
° DECLA Christine : ASEM Principal 2 ^{ème} classe	Classe OCCITAN 2 } Mme ALBERT - Français
° DECLA Pascale : ASEM Principal 2 ^{ème} classe	Classe de Mme BAREILLES
° PERE Muriel : ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	Classe de Mme HIALE
° SCORNET Fabienne : ASEM Principal 2 ^{ème} classe	Classe de Mme BAREGE

Service Restauration et Entretien en école élémentaire :

° BALAO Jean-Noël : Technicien Principal 1 ^{ère} classe	Cuisinier
° CANU Ingrid : Adjoint Technique	Entretien - Cantine
° CARAVEN Muriel : Adjoint Technique	Entretien – Cantine
° GLICSMAN Elodie : Adjoint Technique	Entretien
° GONZALEZ Marie-José : Adjoint Technique Principal	Entretien
° GRAND Laetitia : Adjoint Technique	Entretien – Cantine
° RANQUE Marinette : Agent de maîtrise	Cantine – Entretien
° AMBROGI Elise : Apprentie	Entretien – Cantine

Service Animation :

BARRAQUÉ Christophe (BAFD, DEJEPS) Directeur

Et les animateurs :

Christine DECLA (BAFD)	Thomas VERGÉ (BAFA)
Sandra LAGREZE (BAFD)	Marina JARDIM (BAFA)
Fabienne SCORNET (BAFA)	Laetitia GRAND (BAFA)
Muriel PERE (BAFA)	Marinette RANQUE (BAFA)
Pascale DECLA (BAFA)	Muriel CARAVEN (BAFA)
Fanny SALLES (CAP Petite Enfance, BAFA, BPJEPS)	

HORAIRES DE L'ÉCOLE

Plages horaires gratuites

Plages horaires payantes

Maternelle : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7h30 8h20	8h20 8h30*	8h30 11h45	11h45 13h45	13h45 16h30	16h30 18h45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

Elémentaire : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7h30 8h20	8h20 8h30	8h30 12h00	12h00 14h00	14h00 16h30	16h30 18h45
Garderie	Accueil	Classe	Repas	Classe	ALAE

* L'accueil en maternelle est autorisé jusqu'à 8h45

Le respect de ces horaires, autant en élémentaire qu'en maternelle, est nécessaire pour une bonne organisation de classe.

SERVICES MUNICIPAUX PÉRISCOLAIRES

Mairie de Sauvagnon : 05 59 33 11 91

mairie@sauvagnon.fr ou alsh@sauvagnon.fr

Une facture sera établie pour les services payants et distribuée dans les classes ou transmise par mail.

Modes de paiement

- Espèces, Chèques,
- CESU et Chèques Vacances (**uniquement pour la garderie et le Centre de Loisirs**)
- Prélèvement automatique pour tous les services : sur demande en Mairie + R.I.B. à fournir
- Télépaiement via le site Internet communal : www.sauvagnon.fr – services en ligne Portail Famille : **Identifiant à demander : mairie@sauvagnon.fr**



Important
Information

Restaurant Scolaire

La cantine est proposée à tous les enfants scolarisés à l'école de Sauvagnon. Les repas sont préparés sur place par le personnel municipal, à partir de produits bruts, le plus souvent possible issus de circuits courts, et parfois de producteurs bio. Nous sommes engagés comme territoire pilote « 20 % bio et/ou local ».

L'inscription au repas du midi est faite le matin en classe.

Le restaurant scolaire est un self pour les enfants de l'élémentaire, pour permettre une fluidification des services. Nous veillons à ce que les enfants restent un temps suffisant à table. A la fin du repas, ils trient leurs déchets.

Le service à table est maintenu pour les enfants de la maternelle avec un apprentissage progressif, au fil de l'année, pour les Grandes Sections, au passage au plateau.

Les menus du mois sont affichés sur les panneaux d'informations de l'école et sur le site internet de la mairie.

Tarifs

- Elève résidant dans la commune et personnel communal : **3,23 €**
- Elève résidant dans une commune extérieure : **4,55 €**

Règlement

Tout enfant inscrit, qui quitterait l'école à 12 h, paiera le repas non pris.

Durant ces périodes, l'enfant doit respecter : ses camarades, les enseignants et le personnel de service, la nourriture qui lui est servie, le matériel mis à sa disposition par la Commune.

Pour tout enfant dont le comportement perturbe la vie collective, le personnel communal se réserve le droit de donner une punition écrite à faire signer par les parents.

A chaque fois cela sera noté dans un cahier de liaison avec la commission scolaire.

En cas de manquement grave à la discipline ou de trois avertissements notés dans le cahier, l'enfant et ses parents seront convoqués par Monsieur le Maire qui pourra, si cela s'avère nécessaire, décider de l'exclusion temporaire de l'enfant.

Garderie et ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

La garderie est ouverte tous les matins de 7 h 30 à 8 h 20. L'accueil à 7 h 30 se fait côté élémentaire pour l'ensemble des enfants. A 8 h, la prise en charge sera différenciée : les enfants de maternelle seront accueillis directement dans leurs locaux.

L'ALAE est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 45.

L'ensemble des actions menées seront basées sur un projet pédagogique lui-même issu du projet éducatif de la mairie de Sauvagnon.

Une partie « aide aux devoirs » est assurée par des étudiants, **les Lundis, Mardis, et Jeudis de 17 h à 18 h**. Chaque enfant doit pouvoir y faire ses devoirs dans le calme et le respect des autres. Les élèves perturbateurs seront exclus.

En parallèle de chacun des projets proposés, la structure sera organisée de manière à répondre aux envies de « jeu libre » de votre enfant. Il trouvera suivant son humeur et ses attentes différentes salles (jeu de sociétés, arts plastiques et jeux sportifs) le tout sous la bienveillance d'animateurs diplômés.

Règlement

Les enfants doivent être accompagnés par les parents et remis au personnel communal qui assure l'accueil. Les parents doivent nommer **par écrit** les personnes habilitées à venir chercher leurs enfants aux heures de garderie. Le midi et le soir, la personne se présentera auprès du personnel communal pour récupérer l'élève. Il est demandé aux parents de **respecter les horaires fixés**.

Aucun enfant inscrit à l'ALAE ne pourra sortir de l'établissement scolaire sans **autorisation écrite des parents**.

Tarifs : Toute heure commencée est due, le 3^{ème} enfant est gratuit.

	Elèves Sauvagnonnais	Elèves Résidant dans une Commune Extérieure
- de 0 à 8 heures incluses	2.13 €/heure	2.77 €/heure
- de 9 h à 16 heures incluses	18.72 € (forfait/mois)	24.34 € (forfait/mois)
- de 17h à 24 heures incluses	26.18 € (forfait/mois)	34.04 € (forfait/mois)
- au-delà de 25 heures	33.63 € (forfait /mois)	43.71 € (forfait/mois)

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Règlement intérieur : Le règlement complet disponible sur www.sauvagnon.fr.

Réservations et Annulations en ligne : www.sauvagnon.fr

Services en ligne Portail Famille

Accueil des enfants entre 3 et 12 ans et/ou scolarisés de PS jusqu'au CM2 lors des vacances scolaires d'Automne, d'Hiver, de Printemps et d'Eté (mois de Juillet) et les mercredis hors vacances. Les locaux sont ceux du Groupe Scolaire. Des agents titulaires ou en cours de formation du BAFA se relaient, associés en cas de besoin à des BAFA et/ou Stagiaire BAFA, le plus souvent, jeunes Sauvagnonnais sous la direction de Christophe Barraqué et ils répondent à un Projet Pédagogique (disponible sur demande). En plus des activités proposées sur place, des sorties et des camps de 2 ou 3 jours peuvent être organisés en extérieur.

Horaires :

Vacances : 7 h 30 à 18 h 45

Mercredis hors vacances :
**(pour les enfants scolarisés
à Sauvagnon)**

Journée : 7 h 30 à 18 h 45
Matin avec repas : 7 h 30 – 13 h 30
Matin sans repas : 7 h 30 – 12 h 30 MAXIMUM
Après-midi avec repas : 12 h 30 – 18 h 45
Après-midi sans repas : 13 h 30 – 18 h 45

Tarifs :

	Enfants domiciliés	
	A Sauvagnon	Hors Sauvagnon
Journée	13,74 €	17,86 €
½ journée avec repas (mercredis uniquement) ..	8,79 €	11,41 €
½ journée sans repas (mercredis uniquement) ..	5,56 €	6,87 €
Si Quotient Familial < à 650 (<u>sur justificatif CAF</u>) :		
Journée	11,53 €	15,00 €
½ journée avec repas (mercredis uniquement) ..	7,38 €	9,60 €
½ journée sans repas (mercredis uniquement) ..	4,44 €	5,78 €

Tarif dégressif au 3^{ème} enfant (50 %)

DATES D'OUVERTURE DES RESERVATIONS EN LIGNE :

Pour les Vacances :

Toussaint à partir du 21/09/2019
Hiver (Février) à partir du 25/01/2020
Printemps à partir du 21/03/2020
Eté à partir du 06/06/2020

Pour les Mercredis :

de septembre à décembre 2019 : depuis le 22/07/19
de janvier à mars 2020 : à partir du 01/12/2019
d'avril à juin 2020 : à partir du 01/03/2020

SOCIAL

Assistante Sociale de Secteur – Mme ANDRÉ

Permanence : Le jeudi après-midi à la Mairie de Sauvagnon (**sur rendez-vous au 05.59.72.14.72**)

De 14 h à 16 h 30

Maire Adjointe chargée du Social – Suzanne Martin

Une aide pour les classes de découverte peut vous être octroyée sous certaines conditions.

Les demandes sont à adresser en Mairie (Préciser le nom de l'enfant, la date, le coût et le lieu du voyage, joindre le dernier **avis d'imposition (2018)**, une **attestation de l'employeur** certifiant qu'aucune aide supplémentaire n'est accordée).

L'aide accordée est versée directement à l'école. Les demandes incomplètes seront retournées.

NOTA : Les voyages organisés par le Collège de SERRES-CASTET ne sont pas pris en compte. Ceux-ci sont financés sous forme de subvention globale par la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'école et la mairie de Sauvagnon s'inscrivent dans un Agenda21 dont voici quelques exemples d'actions :

- Tri du papier dans les classes
- Initiation et aide au Tri des déchets : déchets ménagers, recyclable, composteur, poulailler collectif,...
- Lutte contre le gaspillage
- Achats en circuits courts
- Dématérialisation des factures, des documents de rentrée,
- Allumage de l'éclairage dans les classes par détecteur

BUDGET MUNICIPAL 2019

AFFECTE A L'ECOLE

Sommes à disposition des enseignants :

Une somme est versée , par enfant (90 € en maternelle et 87 € en élémentaire) à la caisse des écoles, pour financer les différents abonnements, fournitures en cahier, livres, stylos, feutres, classeur,.... mais aussi les projets de classe et les transports.

Ecole Maternelle :	11 700 €
Ecole Elémentaire :	20 358 €

Matériel & Travaux :

Informatique :	4 200 €
Travaux :	22 758 €
Jeux de cour et divers :	25 522 €

Services Périscolaires :

Le coût pour la collectivité (recettes déduites) en 2017 est de :

Cantine :	54 965 €
Garderie, ALAE :	8 664 €
ALSH :	26 382 €

Divers :

Contrat de maintenance informatique	4 702 €
Récompenses personnalisées pour CM2	1 500 €

CHARTRE DU PARENT CONDUCTEUR RESPONSABLE

Rédigée par nos enfants

« Sauvagnon, voirie civique, voirie citoyenne »

Suite à divers incidents, à des actes d'incivilités ou avant qu'un accident grave ne survienne aux abords de l'école, les élèves de l'école élémentaire se sont réunis pour nous proposer d'améliorer la sécurité autour de l'école en collaboration avec la Sécurité Routière.

1- Ne pas se garer :

- Sur les trottoirs,
- Sur les passages protégés
- Devant les portails des habitations
- Sur les places pour handicapés
- Sur les couloirs de bus
- Derrière les barrières
- Sur les pistes cyclables



2- Respecter les places de parking pour déposer ou prendre l'enfant : il y a 125 places disponibles autour de l'école

3- Ne pas s'arrêter sur la route pour déposer ou prendre les enfants

4- Ne pas mettre d'enfant de moins de 10 ans sur les sièges avant

5- Attacher la ceinture « devant et derrière »

6- Respecter les limitations de vitesse : 30 km/h aux abords de l'école

7- Ne pas chercher à se garer devant l'école à tout prix

8- Venir à pied ou en vélo pour se rendre à l'école, dès que possible

9- J'utilise le dépose minute pour les plus grands (cycle 3)

- a. Sans me garer
- b. Sans descendre du véhicule
- c. En respectant ceux qui s'engagent derrière

10- J'utilise les places de parking pour les plus petits

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



SPORTS - LOISIRS - CULTURE

Sports/Loisirs :



Des installations sportives communales ou intercommunales :

Le polysport, la piste VTT, le Beach-Volley qui s'ajoutent à notre stade, salle des sports, fronton, mur d'escalade, le nouveau skatepark et parcours Vita permettent au plus grand nombre, petits et grands de profiter au maximum de leurs moments de détente et de loisirs. Sans oublier notre forêt avec son espace course d'orientation et ses nombreux atouts accessibles en toute sécurité par des liaisons piétonnes.

Culture

Bibliothèque Pierre Beucor :

La Bibliothèque Municipale vous propose plus de 8 000 ouvrages.

Inscription gratuite jusqu'à 18 ans, au-delà : 4 € l'année.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Mardi	16 h 30 – 18 h 30
Mercredi	10 h – 12 h 16 h 30 – 19 h
Jeudi	16 h 30 – 19 h

Vacances le jeudi de 17 h à 19 h (sauf Août et Noël)



Cabaret Sauvagnon :

Une programmation culturelle est proposée au rythme d'une fois par mois, au Centre Festif ; elle comprend des spectacles et des expositions auxquelles les enfants de l'école sont systématiquement invités. Voir programmation sur www.sauvagnon.fr

Rencontres Asso'Vagnon

Venez découvrir les différentes associations communales et intercommunales et inscrire vos enfants aux **activités extra-scolaires** :

Samedi 7 septembre de 15h à 18h à la Salle des Sports

Samedi 21 septembre à 9 h 30 devant le Centre Festif :

World Clean Up Day

BONNE RENTREE A TOUS